

### ASD 005

## Devenir formateur d'acteurs prévention du secteur de l'aide et du soin à domicile

### Public

Formateurs d'organisme de formation ou formateurs internes de structure du secteur de l'aide et du soin à domicile.

### Prérequis

Les participants doivent être titulaires d'un certificat de formateur ou de formateur de formateurs délivré par l'Assurance maladie-Risques professionnels et l'INRS en cours de validité : SST, PRAP IBC, APS TRL/TRV, personne-ressource TMS, EvRP/AAT, animateur prévention et dirigeant TRL/SMS/ASD.

### Objectifs de formation

Former les acteurs prévention du secteur de l'aide et du soin à domicile (AcP ASD) et les évaluer en vue de leur certification.

### Objectifs pédagogiques

- Promouvoir une démarche de prévention construite autour des acteurs du dispositif de formations de l'aide et du soin à domicile ASD ;
- Observer et analyser une situation de travail afin de proposer des pistes d'amélioration ;
- Construire, animer et évaluer la formation-action d'AcP ASD, intégrant l'accompagnement de la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi (ALM).

### Contenu

- Connaissance et enjeux des structures d'aide et de soin à domicile ;
- Démarche de prévention organisée autour du dirigeant, de l'animateur prévention et l'acteur prévention
- Acteurs impliqués en interne et en externe ;
- Méthode et outils d'observation et d'analyse d'une situation de travail et de recherche d'amélioration ;
- Démarche d'accompagnement de la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi (ALM) ;
- Conception, organisation, animation et évaluation d'une formation-action d'AcP ASD sur la base du document de référence ASD (référentiels) ;
- Conditions de réussite pour le déploiement du dispositif de formations.

### Méthodes pédagogiques

Le stage s'appuie sur des exposés théoriques, des études de cas issus de l'expérience professionnelle des participants, une expérimentation de méthodes et d'outils, des échanges sur les pratiques.

### Durée

8 jours non consécutifs en présentiel, soit 56 heures.

Le stage se déroule en alternance avec travaux d'intersession estimés à 2 jours.

### Modalités d'évaluation

A l'issue de la formation, les participants ayant suivi la totalité de la formation et satisfait aux exigences des épreuves certificatives se voient délivrer par l'Assurance maladie Risques - professionnels et l'INRS un certificat de « formateur d'acteur prévention ASD », valable 36 mois.

Pour prolonger la validité de ce certificat, il est exigé de participer à une formation « Maintenir et actualiser ses compétences de formateur d'Acteurs prévention du secteur de l'Aide et du soin à domicile » (MAC) d'une durée de 21 heures et de satisfaire aux épreuves certificatives.

Nota : les formateurs Prap2S ayant un certificat en cours de validité peuvent suivre la formation MAC de formateurs d'Acteurs prévention ASD pour devenir formateur d'Acteurs prévention ASD. Les formateurs Prap2S ont alors à réaliser des travaux en amont de la formation MAC pour se préparer aux évaluations certificatives.

Ces formations (initiale et MAC) sont assurées par un formateur certifié faisant partie d'une structure ASD ou d'un organisme de formation habilités par l'Assurance maladie – Risques professionnels et l'INRS.

### Modalités d'inscription

La liste des organismes habilités par l'Assurance Maladie – Risques Professionnels et l'INRS assurant ces formations sont consultables sur le site de l'INRS :

[Organismes habilités à dispenser les formations AcP ASD \(Acteur prévention Aide et soin à domicile\) et Formateur AcP ASD](#)